

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012

COMPTE RENDU

1 Personnel : nouveau contrat CUI/ Prorogation contrats CUI

- Berthou Yann : prolongation (6 mois) à compter du 1^{er} octobre
- Hebert Pascal : prolongation (6 mois) à compter du 1^{er} décembre
- Daniel Dit Andrieu Régis : (6 mois) à compter du 1^{er} novembre
- Laffilay Gilles : (CDD 1 an) à compter du 1^{er} novembre

Le Conseil donne son accord

2 Logements sociaux- désignation nouveaux locataires

- La Panetière (RENAULT Céline)
- Rue de l'église (LEPREVOTS Fabien)
- Rue de l'église (COLLIAUX Laura)

Le Conseil après en avoir délibéré, donne son accord.

3 Présentation du projet d'aménagement (mairie/écoles/église)

Le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement « Mairie Ecole Eglise » élaboré par Monsieur Eoche Duval du CAUE.

Le Conseil après en avoir délibéré valide le plan présenté mais demande de mettre le stationnement des véhicules, rue de l'église, après l'entrée de l'école, côté foyer kohli et d'arrêter la surface de la cour de récréation de la maternelle, en fonction du ratio des enfants à scolariser.

4 Décisions modificatives (3 budgets)

Budget principal

Dépenses : Dm n°4

C/165 (restitution des cautions)	+ 1 100 €
C/2188-84 (achats de matériels divers)	+ 2 000 €
C/2182-101 (matériel outillage de voirie)	+ 1 000 €
C/2313-109 (sécurisation traversée du village)	- 4 110 €

Budget Logement Sociaux

Dépenses : 165-000	+ 960 €
2135-100	+ 5 000 €
2313-100	- 5 960 €

Budget Zone artisanale

Dépenses : 2115-100 (immobilisations corporelles)	110 000 €
2138-100 (autres constructions)	70 000 €
Recettes : 024-000 (produits de cessions)	180 000 €

4 Résidence L'Orée du Bois (proposition de projet par le CAUE)

Suite à la réunion du PLU, Le Maire demande au Conseil de solliciter le CAUE pour un nouveau projet de lotissement « l'orée du bois » réduisant le nombre de parcelles.

Le Conseil donne son accord.

5 Transfert du point d'apport volontaire

Le Maire demande au Conseil de confirmer le nouvel emplacement des conteneurs prévu rue de l'église, sachant que la CCCV nous accorde une aide de 1500 €.

Après discussion, le Maire suggère de demander au CAUE de proposer le meilleur emplacement qui s'intègre dans le projet d'aménagement du secteur.

Le Conseil donne son accord.

6 Voirie sécurité (mise en place des ralentisseurs et désignation du maître d'œuvre).

Suite à une rencontre sur place avec M. LETARD de la Direction des routes du département qui a donné son accord pour la mise en place de ralentisseurs et d'une chicane, à savoir :

-RD 150, au droit de la SDEL, de la bibliothèque et au croisement de la RD 68, rue cauchoise, impasse le cornet,

-Une chicane, au droit de la sucrerie,

-Pour les voies communales, la décision pour l'emplacement appartient au Conseil.

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès de l'état et du département.

Suite à la mise en place de feux tricolores au carrefour des RD 68/150 et la réalisation d'une chicane à l'entrée ouest de Colleville, il est indispensable de renforcer la sécurité entre ces deux points, sachant que la RD 150 est située sur la voie de contournement de la ville de Fécamp, le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE de réaliser deux plateaux surélevés en accord avec la direction des routes du département

ACCEPTE le devis descriptif/estimatif, s'élevant à la somme de cent sept mille huit cent quarante deux euros et quarante neuf centimes hors taxes (107 842.49 € HT) soit cent vingt huit mille neuf cent soixante dix neuf euros et soixante deux centimes toutes taxes comprises (128 979.62 € TTC).

SOLLICITE de l'Etat et du département une subvention la plus élevée possible

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant ce projet

7 Avancement des travaux logements rue cauchoise

La réhabilitation des deux derniers logements rue cauchoise a repris.

La fin des travaux est prévue pour janvier 2013.

Le Conseil prend acte.

8 Travaux à l'église ; reprise de la corniche

Concernant les travaux à l'église dont l'électricité a été réalisée, Le Maire fait part au Conseil de la présence d'une fissure importante à chaque extrémité de la corniche du transept, côté droit et présente un devis de remise en état.

Le Conseil après en avoir délibéré autorise le Maire à faire réaliser ces travaux estimés à 14 822,06 € ttc après avoir fait réaliser une expertise de la structure en la démontant sur 1 mètre environ à son extrémité comme l'a préconisé l'entreprise ce qui permettra de voir si elle est à refaire entièrement.

9 Transfert des réseaux de distribution d'électricité en milieu rural

Dans le cadre du transfert de la compétence « Maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification » depuis le 1/6/12, Monsieur le Préfet demande à l'assemblée de prendre une délibération autorisant le transfert direct, en pleine propriété et à titre gratuit des réseaux d'électrification du syndicat (smern).

Après lecture de la correspondance de Monsieur le Préfet et débat, le Conseil avant de se prononcer charge le Maire de demander des renseignements complémentaires sur ce transfert.

10 Questions diverses :

➤ **Devenir du logement parc boisé** qui serait libéré au 1^{er} octobre 2012

Le Maire propose au Conseil de transformer éventuellement cette habitation en gîte rural en raison de son emplacement au milieu du parc.

Après discussion le Conseil charge le Maire d'étudier cette possibilité. La décision sera prise ultérieurement.

➤ **Adhésion à l'agence technique départementale**

Le Maire explique qu'une agence technique départementale, est chargée d'apporter aux collectivités qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. La cotisation annuelle est fixée à 0,50 € par habitant.

Le Conseil après en avoir délibéré décide d'adhérer à cette agence technique à compter du 1^{er} janvier 2013

➤ **Inauguration de l'espace culturel ;**

Après discussion le Conseil décide de reporter la date d'inauguration et charge le Maire de recontacter les enfants de Paul afin de fixer une nouvelle date.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 21 H.